

Des marais deux visages...



JOURNAL D'INFORMATION N°2 AUTOMNE-HIVER 2010 www.parc-cotentin-bessin.fr

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



ISIGNY-SUR-MER — Le Pont du Vey, reliant le Calvados et la Manche

Des portes entre le Cotentin et le Bessin



Les portes à flot du pont du Vey

UN PATRIMOINE A GÉRER

Avant de se jeter dans la baie des Veys, les rivières qui parcourent les marais du Cotentin et du Bessin traversent un vaste bassin versant de 3500 km². A l'aval de ces cours d'eau, la construction de portes à flot et de digues au XVII^e siècle a permis à l'homme de développer l'agriculture sur des zones autrefois inondées plusieurs mois par an par l'eau de mer.

Depuis lors, le fonctionnement des portes à flot reste inchangé. A marée basse, l'écoulement des rivières maintient les portes ouvertes. A marée haute le mascaret, vagues issues de la rencontre du courant de la rivière et du flot montant de la mer, ferme les portes.

En hiver, les pluies gonflent les cours d'eau qui quittent leur lit et inondent le marais : il "blanchit".

En 1826, le pont du Vey, tout récent, situé à l'aval de la Vire, est équipé de portes à flot afin d'empêcher la remontée des eaux de mer. Privés d'accès à la mer, les bateaux de la Vire ne peuvent plus acheminer les marchandises venant de l'amont jusqu'aux ports de Carentan et d'Isigny-sur-Mer.

Au XIX^e, la navigation sur la Vire revient au goût du jour. Le canal de Vire-Taute est achevé en 1839, au pont du Vey les portes à flots sont démantelées en 1843 et deux arches marinières, facilitant le passage des bateaux sont installées en 1870.

Face aux ruptures répétées des digues érigées en bord de rivière et au risque d'inondation des terres, les portes à flot sont finalement remises en place en 1962.

Où voir... ?

Entre Carentan et Isigny-sur-Mer sur l'ancienne N 13.

Pour en savoir + rubrique Téléchargements / Vidéos / Histoire d'eau dans les marais sur www.parc-cotentin-bessin.fr

UN PAYSAGE A PRÉSERVER

Nuances de bocage et de marais

Le haut pays est un plateau bosselé dont l'altitude varie de 10 à 140 mètres. Les haies aux essences variées limite la vue sur le paysage. C'est le domaine des prairies, des cultures, de l'habitat, des bois... La maille bocagère, la présence des hameaux et des routes marquent le passage du haut au bas pays.

Le bas-pays, qui désigne les marais, est parfois jusqu'à deux mètres en dessous du niveau de la mer. Il s'ouvre sur un vaste horizon de prairies submergées chaque année. Le réseau de fossés, l'omniprésence de l'eau et la variété des végétaux mettent en scène de subtiles nuances de couleurs et de textures.

Entre les deux se trouve une zone nuancée : les franges des marais. Cet espace de transition d'une importance paysagère capitale, car très visible, est très varié : pente douce ou abrupte, maillage bocager dense ou éparse... Les haies situées sur cette frange jouent un rôle écologique important : régulation des eaux en provenance du haut-pays, habitat pour des espèces utilisatrices du marais comme la cigogne...

Que fait le Parc ?

Le Parc intervient pour favoriser le maintien des éléments qui caractérisent ces paysages : soutien aux plantations de haies à l'entretien des fossés et des prairies de marais. Le Parc sensibilise les élus à intégrer ces préoccupations dans leurs aménagements et dans leurs documents d'urbanisme.



Pour en savoir + Rubrique Téléchargements / Documents / A fleur de paysages sur www.parc-cotentin-bessin.fr



Des marais, entre deux mers...

Une EXPOSITION à découvrir en famille à la Maison du Parc jusqu'au 19 décembre

De la terre autour du monde aux Marais du Cotentin et du Bessin : comment prolonger les liens entre un usage traditionnel et une utilisation contemporaine de la terre crue ? Cette exposition invite à découvrir les techniques de terre crue présentes en Normandie (brique crue, torchis, bauge et pisé), les connaissances acquises sur l'architecture en bauge des Marais du Cotentin et du Bessin et les caractéristiques et les qualités de la terre crue, matériau résolument moderne.

Dépôt légal à parution : novembre 2010 - Édition semestrielle - Tirage : 92 500 ex. Directeur de publication : Rolande BRÉCY

© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin - Crédit photo : © F. Decaëns (DIGPC - Région Basse-Normandie), L.M. Préau, G. Hédoïn et F. Vautier (PnrMCB), X. Imprimé sur du papier PEFC avec des encres végétales par Corlet Imprimeur



A la Maison du Parc informations, boutique, exposition, réserve ornithologique, sorties nature et animations pour tous au fil des saisons...



Maison du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

3 village Ponts d'Ouve
50500 SAINT-CÔME-DU-MONT
Tél. 02 33 71 65 30
Fax. 02 33 71 65 31
accueil@parc-cotentin-bessin.fr
www.parc-cotentin-bessin.fr

Conditions d'accès 2010
De Pâques à 31 septembre
ouvert tous les jours de 9h30 à 19h00
D'octobre à Pâques
ouvert tous les jours sauf le lundi de
9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30
Accès payant
(exposition et réserve ornithologique)



En hiver, "la blanchie"



Où voir le marais blanc ?

Avec 150 communes, 30 000 ha de prairies humides et 5 vallées principales (la Douve, la Taute, la Vire, l'Aure et la Sèves), le terrain est vaste.

Alors que choisir ?

Un beau panorama, une petite balade en famille, une randonnée plus longue à "pieds secs" ou à vélo, un circuit routier, une animation hivernale sur le territoire, une promenade en attelage, une découverte ornithologique avec un animateur nature le dimanche matin, un goûter en bordure de marais...

Pour vous aider dans ce choix cornélien, le meilleur moyen est de contacter la Maison du Parc et... d'être attentif aux niveaux d'eau.

N'oublions pas, c'est la nature qui décide du calendrier de la blanchie !

Pour en savoir + Maison du Parc St-Côme-du-Mont (Carentan) - 02 33 71 65 30 accueil@parc-cotentin-bessin.fr

UN PAYSAGE A VALORISER

A l'horizon le ciel et l'eau se confondent, les marais se couvrent d'eau, on dit qu'ils "blanchissent". L'expression presque ille du Cotentin prend alors tout son sens et les poissons viennent à remplacer les vaches et les chevaux dans les parcelles de marais. Même si l'hiver ne semble pas une saison propice à la sortie, comment ne pas être séduit par ce phénomène exceptionnel ! Les amateurs et les passionnés d'oiseaux migrateurs, de nature, de belles lumières, de grands espaces et d'eau la considèrent comme la meilleure période pour découvrir l'âme des marais du Cotentin et du Bessin.

Laissez vous tenter par ce rendez-vous à ne pas manquer : "La blanchie" !



C'est vous qui le dites !

Réalisation d'une bourraque en ronce

Extrait du témoignage de Michel L'Honorey recueilli par Nathalie Lemarchand (CRÉCET) et Anthony Hérouard (Parc naturel régional)

- NL "vous mettez combien de temps pour faire une bourraque ?"
- ML "2 heures et demie."
- AH "Que la fabrication ?"
- ML "je compte presque 8 heures pour faire une bourraque. Aller chercher ce qu'il faut, le trouver déjà."
- NL "Vous allez nous expliquer ce que vous êtes en train de faire ?"
- ML "je monte les montants principaux."
- NL "Sur un moule en bois et les montants sont tenus par une tresse."
- ML "Pour tenir tout... Là je les règles... Alors on monte 9 brins. Il faut toujours avoir un chiffre impair ?"
- NL "Et pourquoi en fait il faut toujours un chiffre impair ?"
- ML "Pour que quand on passe notre ronce on se retrouve jamais à la même place, un coup à l'envers, un coup à l'endroit."

UN PATRIMOINE A PARTAGER

La pêche traditionnelle des marais

La vaste zone humide des marais du Cotentin et du Bessin est riche de rivières poissonneuses qui la traversent et du savoir-faire que ses habitants ont su développer au fil du temps.

Le Parc naturel régional, en partenariat avec le Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique de Basse-Normandie (CRÉCET), a recueilli la parole d'une vingtaine d'habitants sur les pêches traditionnelles des marais et notamment la pêche à l'anguille. La pêche, toujours pratiquée, reste une tradition ancrée dans les mémoires.

Cette action valorise aujourd'hui le patrimoine local et permettra demain d'en témoigner auprès des générations futures.

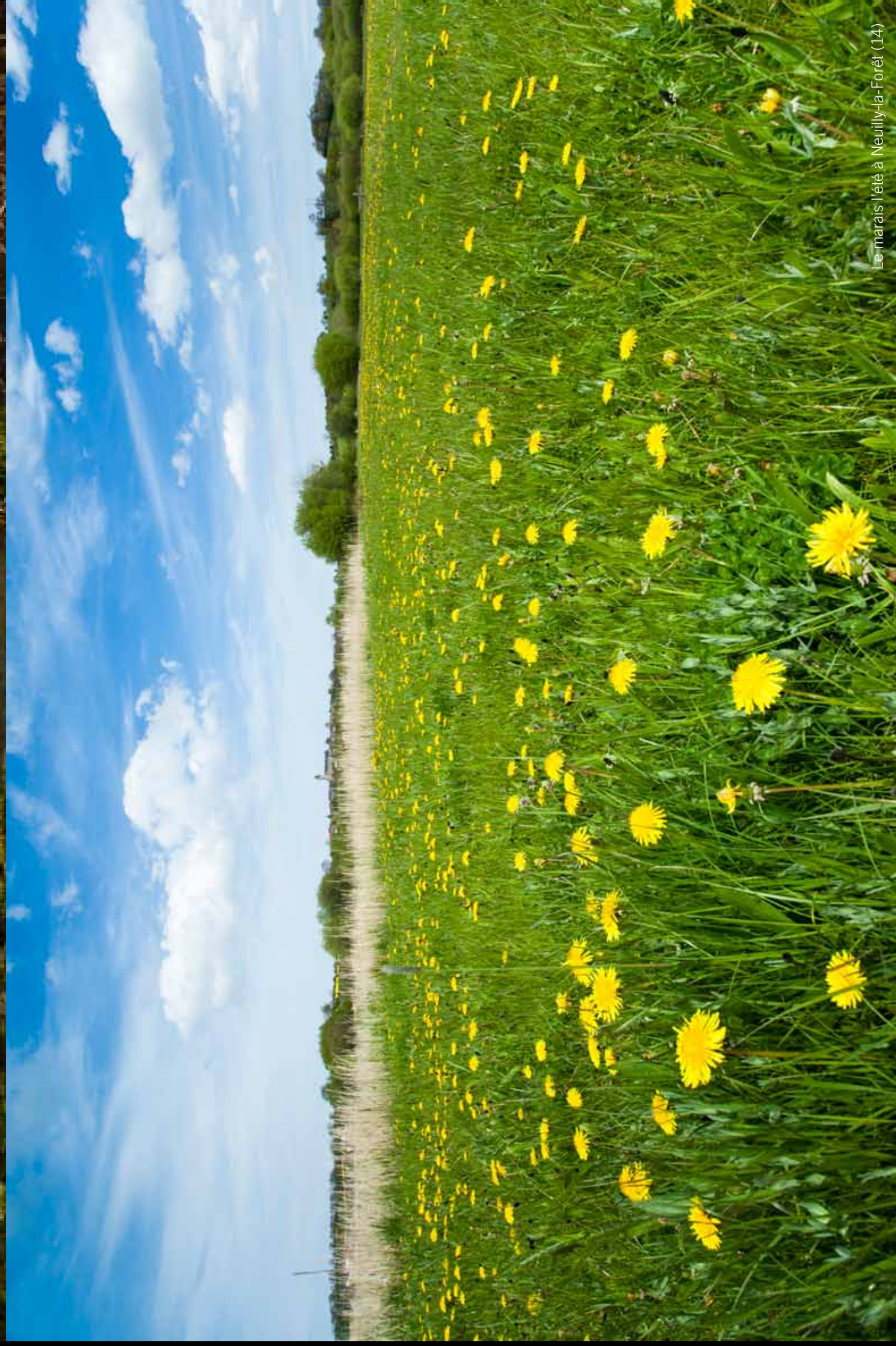


Pour en savoir + Erwan Patte Chargé de mission Culture 02 33 71 61 90 epatte@parc-cotentin-bessin.fr

MARAI S BLANC S



Le port des Planques l'hiver à Graignes-Mesnil-Angot (50)



Le marais l'été à Neuilly-la-Forêt (14)

MARAI S VERT S